



Reflux OPEX, armée, conséquences

Par **Salera**, le **16/09/2009** à **17:13**

Mon mari est militaire, il a refusé une OPEX, son colonel dit pouvoir entamer une procédure pénale, est il en droit de faire ceci ? Quelles peuvent en être les conséquences juridiques ?
Merci d'avance

Par **jeetendra**, le **16/09/2009** à **18:49**

ORDRE DES AVOCATS DE CHALONS SUR SAONE
[fluo]Palais de Justice [/fluo]
Rue Emiland Menand
71100 Chalon sur Saone
Tél : 03.85.48.18.68 - Fax : 03.85.93.57.02

Bonsoir, idem pour vous, contactez rapidement un avocat à Chalon sur Saone, il vous renseignera sur la meilleure stratégie à adopter face à la grande muette (l'Armée), courage à vous, cordialement.